

L'accès au juge : l'intérêt à agir

Colloque organisé par le Master 2 Professionnel Contentieux public
de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
et l'Association des Juristes de Contentieux Public

Vendredi 20 juin 2014 de 9h à 18h
Conseil constitutionnel

2, rue de Montpensier
75001 Paris

Entrée gratuite
Inscription obligatoire avant le 3 juin 2014
à ajcp.paris1@yahoo.fr
Colloque validé au titre de la formation continue
des avocats



U – PANTHÉON - SORBONNE –
UNIVERSITÉ PARIS 1



Renseignements disponibles sur www.univ-paris1.fr/diplomes/contentieuxpublic